

7h00	garderie du Rozel
8h35 à 12h00	temps d'enseignement
12 h 00 à 13h30	déjeuner
13h20 à 16h20	temps d'enseignement
16 h 15 à 19h00	activités pédagogiques complémentaires, garderie

LES CLASSES

TPS-PS	Pierreville	Mme Saintillan
MS-GS	St Germain	Mme Guerand
GS-CP	Pierreville	Mme Staniszewski
CP-CE1	Pierreville	Mme Meslet
CE1-CE2	Pierreville	Mme Sauvey
CM1	St Germain	Mme Bidel
CM2	St Germain	Mme Jourdan

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Garderie périscolaire intercommunale au Rozel : 02 33 04 45 08

Cantines sur chaque site
Service de restauration scolaire
tél 02 33 01 53 50

Transports scolaires : site capcotentin/
lignes-scolaires

PIERREVILLE

École maternelle 02 33 04 16 67
École élémentaire 02 33 04 30 91

ST GERMAIN

École maternelle 02 33 94 09 57
École élémentaire 02 33 04 13 60

DIRECTION RPI 02 33 04 16 67
Mail : ce.0501477j@ac-normandie.fr

LES DIFFÉRENTS ADULTES DE L'ÉCOLE

Éducation nationale

Enseignants, équipe du réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficulté : psychologue scolaire, enseignants spécialisés, auxiliaires de vie scolaire (accompagnant les élèves en situation de handicap)
Enseignant référent pour les enfants en situation de handicap

Collectivité territoriale

Un agent territorial spécialisé des écoles maternelles pour chaque classe de maternelle

Personnel d'accueil de garderie

Personnel de restauration

LIVRET D'ACCUEIL



École primaire

RPI

Pierreville Le Rozel

St Germain le Gaillard

COMMENT FAIRE ?

Si mon enfant est malade, qui et quand prévenir ?

Par téléphone ou mail, je préviens au plus vite l'école et le service restauration du pôle de proximité des Pieux.

Si mon enfant a besoin de soins ?

Un projet d'accueil individualisé permet de suivre un traitement ou un régime alimentaire.

Si je suis en retard, qui prévenir ?

L'enseignant de la classe concernée.

Si je veux prendre rendez-vous avec l'enseignant ou un personnel ?

Par mail ou cahier de liaison.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

Assiduité scolaire (présence à tous

les enseignements) : Oui

La photo de classe : Non

L'achat de la photo individuelle : Non

Le paiement de la coopérative : Non

LA SCOLARITÉ

Le travail personnel :

20 minutes maximum de travail à la maison par soir

Les récréations :

Les récréations ont lieu en extérieur sur des espaces dédiés

École Maternelle

Cycle 1

Toute Petite Section (2 ans)

Petite Section (3 ans)

Obligatoire

Moyenne Section (4

ans) Grande Section (5

ans) Cours

Élémentaire

Cycle 2

CP (6 ans)

CE1 (7 ans)

CE2 (8 ans)

Cours Moyen

Cycle 3

CM1 (9 ans)

CM2 (10 ans)

Sixième (11 ans)

Collège

LES RENCONTRES ÉCOLE-FAMILLES ET LES RÉUNIONS

Rentrée des classes, résultats d'évaluations nationales, remises de livrets, rendez-vous individuels ...

ÉLÉMENTS DU PROJET DE L'ÉCOLE

Placer la lecture au cœur des apprentissages

Découvrir l'environnement, les milieux naturels et le patrimoine local

Améliorer l'accueil des parents et la connaissance du RPI

L'ÉCOLE, EN QUELQUES LIGNES ?

Représentants des parents d'élèves : élus chaque année par les parents d'élèves, ils participent aux conseils d'école.

L'Association de parents d'élèves (APE) a un rôle important dans la vie de l'école en créant du lien entre les familles.

mail : ape.rpi.psgr@gmail.com